

CERTIFICAT D'APTITUDES PROFESSIONNELLES **PETITE ENFANCE**

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Le Certificat d'Aptitudes Professionnelles Petite Enfance a pour mission de former des personnes capables de prendre en charge la garde de jeunes enfants.

Le titulaire du CAP a pour rôle de contribuer à l'éducation, au développement ainsi qu'à la socialisation et à l'autonomie de l'enfant. Il s'occupe également de son hygiène personnelle et de son alimentation.

Il doit pouvoir organiser des jeux et animer un groupe de jeunes enfants.

Il assure également l'entretien courant et l'hygiène des locaux et des équipements

Le/la diplômé(e) peut travailler en école maternelle, en crèche, en halte-garderie ou en centre de vacances. Il exerce souvent les fonctions d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM).

APTITUDES REQUISES

- Aimer le contact
- Aimer les enfants
- Avoir une hygiène irréprochable
- Être patient et à l'écoute
- Faire preuve d'imagination et d'organisation

ACCÈS À LA FORMATION

Le CAP Petite Enfance se prépare en 1 ou 2 ans selon le niveau d'études au Lycée MARIE CURIE à Villeurbanne.

POURSUITE D'ÉTUDES

Le CAP débouche sur la vie active mais il est possible, avec un très bon dossier de continuer en préparant un Bac Pro ou de préparer les concours d'entrée de certains Diplômes d'Etat du secteur sanitaire et social.

Exemples de poursuite d'études :

- Diplôme d'État d'aide-soignant
- Diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture
- Bac Pro Accompagnement et Services à la personne
Option A : à domicile
Option B : en structure
- Bac Pro Services aux personnes et aux territoires